

Partant de la recherche sur son ancêtre poitevin,
le Québécois Robert Larin a retrouvé la trace de 730 pionniers
partis du Haut-Poitou pour le Canada et l'Acadie

Entretien Boris Lutanie Photo Marc Deneyer

De la généalogie à la dynamique migratoire

C'est en retraçant l'arbre généalogique familial que Robert Larin, doctorant en histoire à l'Université de Montréal, s'est peu à peu passionné pour les phénomènes de flux et de mobilité migratoires. Il reconstitue le passé de ces émigrants, provenant pour certains de la Vienne et des Deux-Sèvres.

L'Actualité. – Quel est le point de départ de vos recherches ?

Robert Larin. – Comme bon nombre de Canadiens, je m'interrogeais sur mes ancêtres. Je suis donc venu à la généalogie et, en retraçant l'ascendance de mon ancêtre qui s'appelait Pierre Lorin, je me suis heurté au fait qu'il était d'origine inconnue. Mais la généalogie ne m'intéressait pas beaucoup et je me suis concentré sur le personnage.

Mon ancêtre, Pierre Lorin, né vers 1628, était originaire d'Angliers, petite paroisse au sud de Loudun. Il a émigré au Canada en 1655 avec sa jeune épouse Françoise Hulin. Il venait rejoindre son cousin issu de germain René Fillastreau, émigré depuis deux ou trois ans. Fillastreau provenait du secteur nommé Saint-Antoine, du nom d'une commanderie établie à Angliers. L'expérience de vie au Canada étant positive, deux autres cousins quitteront Angliers en 1657 : les frères Mathurin et Laurent Gouin. Les quatre cousins se sont ainsi établis en permanence au Canada. Cela m'avait surpris à l'époque bien qu'il s'agisse d'un phénomène très courant en définitive, celui de la dynamique des chaînes migratoires. Par ailleurs, si Pierre Lorin était d'origine inconnue, c'est parce qu'il était déjà marié lorsqu'il est parti et il n'a donc pas eu l'occasion de déclarer son lieu de provenance dans un acte de mariage. J'ai écrit un premier livre, paru en 1992, qui traite de ces recherches : *Quatre cousins Loudunais en Nouvelle-France*. Très vite, je me suis posé la question de savoir s'ils étaient venus seuls.

Dans *La Contribution du Haut-Poitou* (1994), vous élargissez votre champ d'investigation.

Oui, il m'importait de savoir comment ces gens-là sont arrivés chez nous. J'ai reconstitué le parcours de tous les pionniers qui sont partis des Deux-Sèvres et de la Vienne en les situant individuellement dans leurs paroisses respectives. On remarque ainsi des liens de voisinage et de parenté dans ces départs.

J'ai trouvé 730 pionniers qui sont partis du Haut-Poitou pour le Canada et l'Acadie, dont une trentaine provenant du Loudunais pour venir s'installer dans la vallée du Saint-Laurent. Sur 558 migrants haut-poittevins connus, établis le long du Saint-Laurent avant 1760, 23,1 % provenaient de Poitiers et 14,3 % du reste de l'arrondissement actuel de Poitiers, 9,7 % de Niort et 17,7 % du reste du Niortais. Les autres venant du Loudunais (7,8 %), du Châtelleraudais (6,5 %), du Montmorillonnais (5 %), du Civraisien (7,8 %), de la vallée du Thouet (8,2%).

Cela suppose un travail énorme de recensement.

Nous avons à notre disposition de nombreuses ressources dont certaines ont été informatisées. C'est ainsi que toutes les familles du «Québec ancien» ont pu être reconstituées, mais la plupart des pionniers qui sont restés célibataires ou qui sont repartis nous échappent encore. Cependant on peut avoir accès à toutes les données généalogiques à l'origine de la population française, que l'on appelle «l'immigration fondatrice». Cette banque de données est très utile pour ce qui est des données historiques et même génétiques. Ces ressources facilitent considérablement nos recherches.

Quelle méthodologie avez-vous adoptée ?

L'approche strictement généalogique n'est pas suffisante. Prenons l'exemple des Deux-Sèvres. Lorsque

Ci-contre :
Le village
d'Angliers dans
le Loudunais
que Pierre Lorin
quitta en 1655
avec son épouse
Françoise Hulin
pour émigrer
au Canada.

l'on marque sur une carte les lieux d'origine des pionniers, on s'aperçoit que la partie catholique du département (le centre) et le nord, à l'exception de Thouars (fief protestant), on ne trouve personne qui ait émigré au Canada. La partie sud des Deux-Sèvres contribue beaucoup, de même que les enclaves protestantes dans la partie catholique. Cela suggère une piste de recherche. Les protestants partaient pour échapper aux persécutions mais aussi, tout simplement, pour vivre en paix. J'ai travaillé en collaboration avec une généalogiste des Deux-Sèvres. Ainsi sur un total de 248 pionniers originaires de ce département, cette généalogiste



Ci-contre,
Robert Larin.

Sébastien Laval

en a dénombré 35 dont on peut prouver qu'ils étaient bien issus de familles protestantes. Dans 24 autres cas, on est quasiment sûr, de par leur appartenance familiale, qu'ils étaient protestants mais sans en avoir encore la preuve formelle. Et ainsi de suite, on travaille patiemment à creuser cette dynamique collective. On constate que, la plupart du temps, ou bien une paroisse n'envoie personne au Canada, ou bien elle envoie plus d'une personne. Soit que les migrants partaient en groupe ou qu'un migrant parti seul écrivait et encourageait ses parents et voisins à venir. Ces questions sont abordées dans mes derniers livres, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France* (1997) et *Brève histoire du peuplement européen de la Nouvelle-France* (2000).

Quel bilan global est-on aujourd'hui en mesure de tirer concernant l'émigration en Nouvelle-France ?

Trente mille Français ont débarqué au Canada durant la période de la Nouvelle-France (avant 1760) et y ont hiverné au moins une fois. La moitié sont repartis pour ailleurs ou pour rentrer en France. Sur les 15 000 qui se sont établis à demeure et en permanence, seulement 9 000 se sont mariés et ont fondé une famille. Parmi ceux-ci, 6 500 ont laissé une des-

endance connue (5 000 hommes et 1 500 femmes) à l'origine de la population francophone actuelle.

Ce flux migratoire eut lieu en majorité au cours du XVII^e siècle et des dernières années de la Nouvelle-France. Donc, il y a peu d'immigration entre 1700 et 1750. Les territoires ayant le plus contribué sont dans l'ordre ceux des départements de Charente-Maritime, Seine (Paris) et Seine-Maritime.

Quels travaux présentez-vous à Poitiers ?

Ma communication porte sur les Canadiens passés en France à la Conquête du Canada dans les années 1760. Nos premiers historiens ont affirmé qu'à la Conquête, toute l'élite sociale était partie et que la population avait été abandonnée à elle-même. Cette version des faits a par la suite été remise en question par l'annaliste des Ursulines de Québec qui avait découvert qu'ils n'étaient pas tous partis puisqu'ils étaient mentionnés dans les archives de sa communauté. Le débat s'est alors centré sur le problème suivant : y a-t-il eu un exode ou non ? La thèse de l'exode a été retenue et, dans les années 1950, les historiens ont insisté sur ce que l'on appelle la «décapitation sociale». La société, ayant perdu son élite, avait laissé la place libre aux conquérants britanniques pour s'emparer du commerce et des leviers politiques. Une autre génération d'historiens soutenaient la position inverse, en affirmant qu'il n'y avait aucun rapport de cause à effet entre les deux faits. Cette controverse occultait l'exode lui-même. J'ai entrepris d'identifier les gens qui sont partis à la Conquête, les lieux où ils sont allés en France, les circonstances de ce départ, et ce qu'ils sont devenus par la suite, etc.

Qu'entendez-vous par «exode à la Conquête» ?

Dans cette recherche, j'exclus les Français qui sont retournés chez eux, donc les militaires, etc. Mes recherches se portent sur ceux qui sont nés ou ont fondé une famille au Canada. L'exode a débuté en même temps que la «guerre de sept ans». Ainsi, des prisonniers de guerre, envoyés en Angleterre, sont arrivés en France après leur libération sans la possibilité de revenir au Canada. Le cas des marins est aussi très éclairant. Québec était une fourmilière de marins qui approvisionnaient toute la France en gens de mer. A la Conquête, les bateaux sur lesquels ils travaillaient n'ont pas pu retourner à Québec, devenu une province britannique. Plusieurs soldats sont repassés en France avec des épouses canadiennes et des enfants nés dans la colonie. Ces soldats ont été congédiés à leur arrivée en France et plusieurs ont tenté de trouver un endroit où refaire leur vie en passant en Guyane ou dans une autre colonie. En conséquence, on voit très clairement qu'il ne s'agissait pas uniquement d'un départ de l'élite sociale. ■

Poitou-Charentes région pilote

À l'initiative de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire, a été lancé en 2000 un inventaire des lieux de mémoire communs, avec pour premiers partenaires l'Université Laval à Québec (Centre interuniversitaire d'études québécoises – Laboratoire de géographie historique) et le ministère de la Culture et de la Communication du Québec.

Poitou-Charentes a été retenu comme région pilote pour la partie française du projet en raison des liens privilégiés l'unissant à la Nouvelle-France hier, au Québec et aux Provinces maritimes aujourd'hui. Les travaux à mener jusqu'en 2003-2004 seront financés par l'Etat (ministère de la Culture), les collectivités territoriales concernées (Conseil régional Poitou-Charentes, conseils généraux). L'inventaire sera assuré par deux chargées de mission et piloté conjointement par la Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes, l'Institut d'études acadiennes et québécoises - Gerhico (Maison des sciences de l'homme Poitou-Charentes), un comité scientifique réunissant des chercheurs des Universités de Poitiers (Dominique Guillemet) et La Rochelle (Guy Martinière et Mickaël Augeron).

L'inventaire en Poitou-Charentes porte sur les traces, matérielles ou non, d'une histoire partagée entre les deux pays avant 1763 : les lieux de départ et de retour des migrants, d'importation et d'exportation des produits, leurs lieux de fabrication ou d'utilisation, les sites des congrégations,

ceux liés à l'activité militaire, les plaques commémoratives, les institutions de la mémoire, etc.

En contrepoint de l'Inventaire du patrimoine bâti mené au Québec selon les mêmes règles, les objectifs en Poitou-Charentes sont de trois ordres :

- 1) La construction de bases de données bibliographiques, biographiques et patrimoniales, en ligne sur Internet au fur et à mesure de leur construction.
- 2) La publication en 2003-2004 d'un atlas des lieux de mémoire Nouvelle-France/Poitou-Charentes.
- 3) Permettre aux collectivités territoriales, aux associations locales et aux particuliers une mise en valeur des sites, lieux et objets inventoriés pour d'éventuelles utilisations patrimoniales et touristiques.

Les prochaines rencontres franco-québécoises sur les lieux de mémoire communs auront lieu à Québec en 2003, avec la participation de chercheurs de Poitou-Charentes.



Sebastien Laval

Dominique Guillemet et Didier Poton, le pilote des premières rencontres à Poitiers.

Yassir Yebba : «Je suis un Acadien du sud»

Yassir Yebba préside l'association Asta N'Dunid, ce qui signifie en langue berbère «le métier à tisser le monde». Cette association régionale a pour principal objectif d'«ouvrir une fenêtre sur la Méditerranée en terres Atlantiques». Les problématiques liées aux origines et aux migrations transcontinentales soulevées lors des rencontres franco-québécoises recourent ses propres préoccupations. A ses yeux, «outre-Méditerranée et outre-Atlantique, c'est une même démarche en termes de mémoire et de culture».

Homme de réseau et de terrain, Yassir Yebba développe une réflexion sur



Alexandra Pouzet

l'interculturalité exempte de toute inclination folklorisante. Sa vision de la «berbérisme en pays picto-charentais» ne doit rien aux arguments oppositionnels systématiquement assénées par les partisans ou les détracteurs du multiculturalisme. Les schémas d'inclusion/exclusion qui formatent les stratégies adoptées par les émigrés comme des stratégies adaptées pèchent par excès de dualité : ethnocentrisme ou assimilation. Face au choix de l'embarras que constituent le repli communautaire ou la dilution identitaire, Yassir Yebba substitue une troisième voie «au-delà de toute re-

vendication stérile ou de toute crispation passéiste, il s'agit d'une démarche responsable qui vise à tirer le meilleur de notre patrimoine culturel et à l'inscrire dans la modernité, à travers une recherche sur les relations interculturelles, de Vouillé, pays des six vallées, à Agourai sur les terres de Gerrouane». Dès lors, les processus d'acculturation et d'enculturation sont à eux seuls incapables à décrire les phénomènes de construction ou de déconstruction identitaires. Pour Yassir Yebba, l'identité est une dynamique permanente : «C'est en cela que l'on se désenclave du régionalisme étroit et c'est de cette façon que l'on s'ouvre au partage.» Sur ces questions, il a rédigé un livre intitulé *Ma Bretagne est au sud du Pays Basque* qui devrait bientôt voir le jour. L'ouvrage procède de l'interrogation suivante : «Comment inscrire dans le temps et l'espace une origine non-hexagonale dans le présent et l'avenir du patrimoine français.» **B. L.**

Contact : asta@worldonline.fr